

„ lâché non plus, quoi que le Comte de Croissi  
 „ se fit quelque esperance de s'en faire défitter.

Comme le Roi de Suede a continué d'être inflexible sur tous ces points, que la France ne s'est plus mêlée de rien à l'égard de cet acommodement depuis que le Comte de Croissi est arrivé à Stralsond; \* il ne restoit point d'autre parti au Roi de Prusse, pour satisfaire à ses obligations ci dessus alleguées, que celui qu'il vient de prendre, & que les loix de l'Empire lui prescrivent; sçavoir, de se joindre à S.M. le Roi de la Grande Bretagne, comme son Conduc-tecteur dans le Cercle de la Basse Saxe, au Cercle de Westfalie, & aux Etats de la haute Saxe, & d'agir de concert avec eux pour oposer ses armes aux entreprises du Roi de Suede, pour reprimer en même tems celles des Princes de l'Empire qui le voudroient seconder dans ses mauvais desseins, & pour rétablir dans l'Empire un calme & un repos stable & constant, contre l'esprit turbulent & dangereux de la Suede.

Sa Majesté proteste devant Dieu & devant les hommes, que c'est-là l'unique raison qui l'a obligée de se mettre à la tête de son Armée, dont elle ne se servira que pour parvenir à ce but; donnant sa parole Royale, de mettre bas les armes dès qu'elle aura satisfait à ce que ses devoirs envers l'Empire, & l'engagement de ses Traitez demandent; le soumettant au reste, pour l'entiere décision de cette affaire, de même que

\* Cet exposé paroît fort contraire aux Lettres que Mr. de Croissi a écrites au Roi de Prusse, & à ses Ministres, inserées dans les précédens Journaux, & aux réponses qu'on lui a faites.